

Fiche technique Agriculture biologique

Pâturage tournant dynamique (PTD) en AB



Crédit photo : CDA 23

Le pâturage tournant, c'est de la dynamique en bio !

Le pâturage tournant dynamique (PTD) est une conduite mettant en rotation un grand nombre d'animaux sur de petites parcelles (paddocks) et sur une courte durée pour valoriser la surface pâturable.

La rotation des animaux dans les paddocks est axée sur le respect du stade de développement de la plante fourragère pour en optimiser sa pousse ainsi que sa densité. Ce système fourrager permet de maximiser la production d'herbe d'une prairie. Ce système est adaptable à différentes espèces herbivores ; l'important étant de le structurer pour obtenir de l'herbe en quantité à consommer au bon moment.

En agriculture biologique, ce système peut permettre de limiter le recours aux compléments alimentaires relativement coûteux et de mieux valoriser ses animaux par **des performances à base d'herbe**.

L'éleveur doit tirer profit de ce système et non le subir. Bien pensé, ce système est gagnant pour l'éleveur, ses animaux et l'environnement.

Règles d'or du pâturage

7 jours
Temps maximal de séjour sur un même paddock.

21 jours au printemps
Temps de repos et de repousse d'un paddock entre 2 exploitations.

Se poser les bonnes questions

Le pâturage tournant dynamique est technique, il ne s'improvise pas au fil des saisons. Il est primordial de prévoir son système et d'en étudier les intérêts et les limites. Des questions sont donc à se poser avant de démarrer.

Pourquoi miser sur l'herbe ?

L'herbe représente en moyenne 75 à 80 % de la surface fourragère d'une exploitation en système élevage. L'herbe pâturée est l'aliment le moins cher à produire. L'éleveur en agriculture biologique a donc tout intérêt à optimiser l'exploitation de l'herbe sur pied, sans pour autant oublier de produire du stock.

Exemple de coût de production en Creuse (2020) pour des prairies permanentes et temporaires*

	PP	PT de 5 ans
Herbe pâturée	17 €	36 €
Foin 1 ^{ère} coupe	45 €	68 €
Enrubannage	76 €	99 €
Ensilage	56 €	79 €

**Ces coûts sont calculés par tonne de matière sèche, à partir de l'outil Cout'fin CDA 23, pour une main d'œuvre à 20€/h.*

Du pâturage tournant sur mon exploitation ?

Le pâturage tournant dynamique est très intéressant quand on vise l'autonomie alimentaire mais il n'est pas adapté à tous.

Ce système rigoureux requiert de la précision et de l'adaptation. L'éleveur doit ordonner et structurer son système. Le bon fonctionnement de ce pâturage repose sur celui qui le conduit. **« L'herbe n'attend pas, elle doit être consommée au bon moment ».**

La connaissance de ses animaux, de leur état physiologique permettra de pouvoir adapter la quantité d'herbe mise à leur disposition en fonction de leurs besoins nutritionnels.

Pour que le pâturage tournant dynamique fonctionne il faut que les périodes de reproduction, de mise bas, de tarissement soient établies et peu étalées dans les temps, afin de :

- faire des lots « alimentaires homogènes » à gérer en fonction de la qualité de l'herbe
- faire pâturer des prairies permanentes à faible potentiel et peu riches aux taries
- faire tourner des lots de gestantes et allaitantes ayant besoin d'une herbe de qualité sur des paddocks plus productifs.

La connaissance du potentiel de ses parcelles permettra d'adapter la surface aux lots d'animaux et d'adapter les niveaux de chargement.

Pour les parcours, les règles sont différentes. Afin de faire pression sur la végétation pour maintenir les milieux ouverts, les animaux peuvent rester 10 à 15 jours dans un parc.

Les éléments à prendre en compte :

Le type de sol

Il favorisera ou défavorisera la pousse de l'herbe et aura un impact sur la saisonnalité de la production. Sa fertilité déterminera la croissance et le rendement de la prairie.

Par exemple :

- *Un sol acide rendra plus difficile l'assimilation des nutriments par les plantes et nécessitera un apport calcique régulier.*
- *Un sol peu porteur ne permettra pas de pâturer l'hiver...*

La zone d'élevage

En zone de montagne, les sommes de température ne sont pas atteintes aux mêmes dates qu'en zone de plaine. Il est recommandé de suivre le relevé des **sommes de température** chaque année selon son secteur géographique pour déprimer et pâturer au bon moment.

Quelles surfaces dois-je prévoir ?

La surface fourragère se répartit selon deux modes d'exploitation :

Une Surface de Base

Destinée uniquement à la pâture qui doit tenir compte du potentiel des parcelles pour l'évaluer. On peut estimer trois niveaux de production.

Potentiel valorisé	Quantité moyenne MS produite	Surface attribuable/UG B
Très Bon	8 tMS/ha	30 ares/UGB
Moyen	6 tMS/ha	40 ares/UGB
Faible	5 tMS et moins/ha	50 ares/UGB

Une Surface Complémentaire

Destinée à la production du fourrage à stocker dont les repousses sont pâturées en été / automne, en plus de la Surface de Base.

Pour calculer ses besoins en stock, il faut compter pour 4 à 5 mois d'hivernage (plus un stock de sécurité pour pallier les aléas climatiques) :

- 2 à 2,3 tMS/UGB bovin allaitant
- 150 kg à 200 kg de MS par brebis (système agneaux d'herbe)
- 310 kg par brebis (système agneaux de bergerie)

En système plein air, les animaux consomment 15 % à 20 % de plus de fourrage (gaspillage, consommation d'énergie plus importante...).

Comment mettre en place le PTD ?

Construire ses paddocks

L'accès à l'eau

Il doit être possible dans chaque paddock pour éviter un surplus de travail lié à l'abreuvement quotidien et également pour limiter le mouvement des animaux lié à l'eau. Un troupeau ne doit pas avoir plus de 200 m à faire pour aller s'abreuver au risque de pénaliser sa production et d'avoir des animaux qui ne s'abreuvent pas correctement (chez les animaux grégaires, les derniers suivent les premiers et ne boivent pas).

Pour les clôtures

Il est préférable de clôturer l'extérieur de la parcelle en fixe (si possible électrique) puis de la redécouper avec des clôtures mobiles en fonction du nombre d'animaux à pâturer et de la quantité d'herbe disponible.

La clôture électrique présente des avantages : facilité d'utilisation et de mise en place, coût réduit, souplesse de travail.

Des abris naturels

Chaque paddock doit disposer d'abris naturels (haies, talus...) pour protéger les animaux des intempéries (vent, rafales de pluie) et du soleil.



Crédit photo : CDA 23

Alloter ses animaux

Les lots doivent être importants pour en diminuer le nombre (2-3 lots maximum) et par conséquent simplifier le nombre de paddocks sur une exploitation.

Pour une conduite à l'herbe en pâturage tournant dynamique, il est impératif d'alloter selon le stade physiologique des animaux et de limiter les improductifs qui consomment du fourrage.

Un chargement instantané élevé

Plus le chargement instantané est élevé et moins on génère de refus. De plus, la répartition des excréments est répartie sur toute la parcelle.

Le chargement adapté est de **20 à 50 UGB** /ha minimum.

Il est possible de faire du pâturage tournant mixte par la conduite d'espèces différentes en simultané.

La surface est ensuite à découper pour pâturer maximum trois jours selon la hauteur de l'herbe et selon la quantité de matière sèche nécessaire par UGB.

Un strict minimum de 8 paddocks par lot pour ne pas dépasser un temps de 3 jours de séjour (schéma ci-dessous).

La surface de chaque paddock ne doit jamais dépasser 5 ares par UGB.

Gérer des cycles de pâturage : 21 jours au printemps et 35 jours à l'automne

Il est conseillé de mettre à l'herbe au plus tôt dès le **cumul de 250/300°C** (base 1er février), soit environ un démarrage de pâturage **fin février/mi-mars** selon les territoires et selon la précocité de l'année.

La mise à l'herbe précoce évite de se faire déborder par la pousse de l'herbe d'avril/mai, en terminant le premier cycle de végétation au plus tard à 750°C.

Les besoins n'étant pas toujours couverts lors de la période de mise à l'herbe, un affouragement peut être apporté durant une dizaine de jours.

La conduite de rotation (3 jours de séjours, 21 jours de repousse) doit être régulière et contrôlée.

Les hauteurs d'herbe au pâturage

A part la mise à l'herbe qui démarre entre 5 et 8 cm, les animaux doivent entrer sur les paddocks à une hauteur idéale de 8 cm à 15 cm.

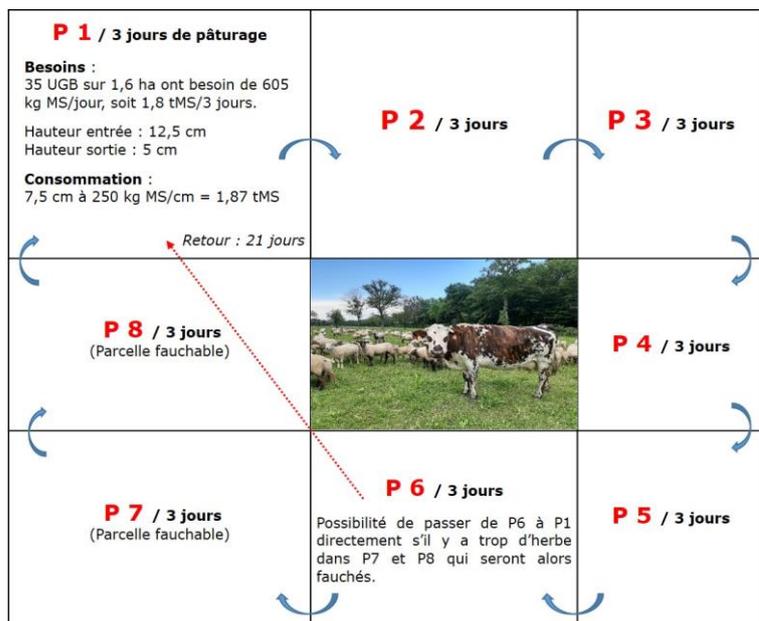
La sortie des animaux doit être faite avant l'atteinte du limbe, soit entre 3 et 5 cm (partie de réserve nutritionnelle permettant la repousse de la plante) pour éviter le surpâturage. Le repère visuel consiste à sortir les animaux du paddock quand la couleur verte de l'herbe devient trop claire.

Lorsque le premier paddock pâturé a repoussé à 15 cm, il vaut mieux revenir le pâturer et « sauter » les ou les paddocks du cycle en cours pour les faucher. Cette méthode permet d'offrir toujours de l'herbe de qualité à brouter et d'éviter tout gaspillage inéluctable lié à l'entrée des animaux dans un paddock dont l'herbe est trop haute...

Exemple pour 35 UGB (soit 32 vaches 700 kg + 32 veaux 200 kg + 1 taureau ou 140 brebis + 170 agneaux)

Il faudra une surface de base de 13/14 ha divisés en un minimum de 8 paddocks de 1,6 ha chacun.

Schéma ci-dessous de gestion d'un deuxième cycle de pâturage
P1= paddock n°1, P2= paddock n°2...



La rotation entre les paddocks permet un retour dans le paddock N°1 au bout de 21 jours de repos, au printemps où la pousse de l'herbe est rapide. Cette période se rallonge en automne (30 jours et plus) car le phénomène de sénescence des feuilles est ralenti par la baisse des températures.

Entretien des paddocks

L'entretien régulier des paddocks permettra d'en prolonger la durée de vie et de maintenir ou d'améliorer son potentiel de production :

- Faucher les refus à partir du 2ème cycle pour éviter la grenaison des plantes indésirables (rumex, chardons...)
- L'ébousage n'est pas nécessaire pour les ovins. Il s'impose pour les bovins lors du dernier pâturage de l'année et sur les parcelles de plein air.

Produire de l'herbe de qualité

Réaliser des analyses de sols et mesurer la pousse de l'herbe avec un herbomètre permettent d'évaluer le potentiel agronomique de la parcelle. En fonction des analyses, il est possible d'adapter efficacement la fertilisation organique et calcique de la parcelle pour favoriser la

pousse de l'herbe, ainsi que la qualité et la densité de la flore. La présence des légumineuses dans les prairies contribue à la fois à l'apport azoté de la prairie pour 100 à 200 N/ha/an (source Arvalis) et à l'alimentation en matière azotée pour les animaux.

Avantages et points de vigilance

Les avantages et points de vigilance du pâturage tournant dynamique

Animaux plus dociles

- Manipulation journalière
- Moins de stress animal/éleveur



Santé des animaux

- Infestation parasitaire limitée
- Sélectionner un troupeau résistant pour prévenir des maladies contagieuses pouvant être plus fréquentes en gestion groupée des animaux (ecthyma, coccidies).
- Faire attention aux aplombs et à la santé des pieds, ainsi qu'aux animaux ayant des pathologies contagieuses qui sont plus facilement transmissibles en pâturage tournant dynamique du fait de la concentration d'animaux sur une petite surface (ecthyma, dartres...).

Renouvellement

Ne pas garder les femelles non fécondées ; des animaux qui se décalent dans le cycle déstabiliseront le cycle de pâturage.

Santé des prairies

- Répartition homogène des excréments en cours de pâturage
- Moins de refus
- Flore plus diverse, renforcement de la présence des légumineuses
- Bonne couverture du sol (densité accrue)
- Il est important d'adopter une conduite de la fertilisation adaptée à la prairie pour ne pas surexploiter son potentiel et diminuer sa production.

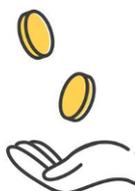


Charge de travail diminuée

- 1 UTH suffit à la conduite journalière du troupeau si l'abreuvement a été prévu lors du découpage des paddocks.
- Il est plus facile de gérer un grand troupeau que plusieurs petits.

Plus économique

- Augmentation de la durée de vie des prairies
- Période d'hivernage en bâtiment raccourcie
- Moins de fourrage de stockage à produire
- Herbe moins chère à produire que des fourrages conservés
- Finition possible à l'herbe sans concentré
- Mécanisation plus faible



Un avenir pour le climat ?

- L'augmentation de la durée de vie des prairies permet de limiter l'impact sur le bilan carbone.
- Les aléas climatiques de plus en plus marqués par des sécheresses impactent la production de fourrages qui peuvent être complétés grâce aux haies. Si celles-ci sont nécessaires pour abriter les animaux, quand les essences sont bien choisies, elles peuvent aussi être consommées par les animaux (charme, murier blanc, frêne...).



Le pâturage tournant ne s'improvise pas, il se construit !

Source : [guide du pâturage](#) (édition 2013 par les Chambres d'agriculture et Coop de France)

Rédaction

Chambre d'agriculture de la **Creuse**
Diane MAGNAUDEIX
diane.magnaudeix@creuse.chambagri.fr

Participation à la rédaction de cette fiche : **Hervé FEUGERE**, conseiller Herbe et Fourrages à la Chambre d'agriculture de la Creuse

Avec la contribution de l'équipe Elevage Herbivore bio des Chambres d'agriculture (contacts ci-dessous)

Retrouvez toutes les ressources et publications en élevage bio des **Chambres d'agriculture** (fiches techniques, repères technico-économique) [ICI](#)

Les actualités réglementaires bio

Ces notes sont rédigées par les Chambres d'agriculture, en partenariat avec les pouvoirs publics et l'INAO.

- Les [actualités réglementaires](#) sont mises en ligne sur le site de la Chambre régionale d'agriculture.
- Prochaines actualités réglementaires : **fin mars 2021**

Newsletter de l'@B

« Les actualités AB des Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine »



- **Pour recevoir les prochaines newsletters** : merci d'adresser votre demande aux contacts en fin de document.
- Les [newsletters](#) sont mises en ligne sur le site de la Chambre régionale d'agriculture.
- Prochaine newsletter : **fin mars 2021**

Les installations en AB



Pour tout savoir sur les installations en AB avec la dotation jeune agriculteur (DJA), avec le prêt d'honneur (PH) et avec le CFE.

[ANALYSE DES INSTALLATIONS EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE](#)

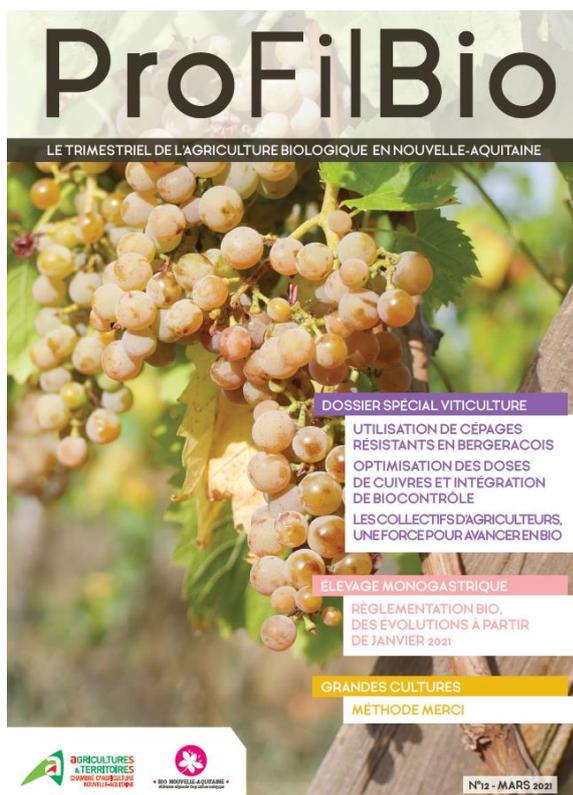
- Pour recevoir les prochains numéros de ProFilBio (envoi mail gratuit), cliquer [ICI](#).
- Pour consulter [les numéros déjà parus](#).
- Prochain numéro : **juin 2021**

Une auto-évaluation Elevage de bovins viande



Vous avez un élevage de bovins viande ? Vous souhaitez vous situer par rapport à la bio ? Nous vous proposons un auto-diagnostic rapide qui est une première approche pour appréhender la conversion à la bio. Il vous guidera dans vos premières questions.

[Prenez quelques minutes pour vous situer par rapport au bio !](#)



Publiée par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et Bio Nouvelle-Aquitaine.

Dans chaque numéro, une rubrique est consacrée à l'élevage herbivore.



Vos contacts en en Elevage Herbivore bio dans les Chambres d'agriculture

Chambre d'agriculture de la **Charente**

- **Anne-Laure VEYSSET**
anne-laure.veysset@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la
Charente-Maritime

- **Anne-Laure LEMAITRE**
annelaure.lemaitre@charente-maritime.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Corrèze**

- **Isabelle CHEVRIER**
isabelle.chevrier@correze.chambagri.fr
- **Coralie SIRIEIX**
coralie.sirieix@correze.chambagri.fr
- **Leslie FRULEUX**
leslie.fruleux@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Creuse**

- **Diane MAGNAUDEIX**
diane.magnaudeix@creuse.chambagri.fr
- **Noëllie LEBEAU**
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**

- **Laura DUPUY**
laura.dupuy@dordogne.chambagri.fr
- **Elodie PEYRAT**
elodie.peyrat@dordogne.chambagri.fr
- **Camille DUCOURTIEUX**
camille.ducourtieux@dordogne.chambagri.fr
- **Laurence VIGIER**
laurence.vigier@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du
Lot-et-Garonne

- **Aurore ESCURIER**
aurore.escurier@cda47.fr
- **Camille DELAPORTE**
camille.delaporte@cda47.fr

Chambre d'agriculture des
Pyrénées-Atlantiques

- **Marie-Claude MAREAUX**
mc.mareaux@pa.chambagri.fr
- **Ludivine MIGNOT**
l.mignot@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Deux-Sèvres**

- **Pascal BISSON**
pascal.bisson@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Vienne**

- **Solène DURANT**
solene.durant@vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la
Haute-Vienne

- **Nicolas DESMARIS**
nicolas.desmaris@haute-vienne.chambagri.fr
- **Marie-Line BARJOU**
ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Ce bulletin a été réalisé par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne

TERRES d'AVENIR

